

ACCUEIL JEUNES

Septembre 2022



Sommaire

| | |
|--|------------|
| Les orientations retenues par la commune | Page 3 |
| Les axes du projet éducatifs du territoire | Page 4 |
| Les 6 missions des accueils jeunes | Pages 5-6 |
| Les objectifs du projet pédagogique | Pages 7-8 |
| L'évaluation du projet | Page 8 |
| Le projet d'activités | Pages 9-14 |

ORIENTATIONS RETENUES PAR LA COMMUNE

- Un enjeu de développement de la citoyenneté

Soutenir et accompagner l'autonomie des jeunes pour leur permettre de devenir des citoyens éclairés

- Contribuer à créer des solutions de mobilité pour les 11/17 ans au regard de leurs besoins
- Impliquer les jeunes dans la vie de la cité
- Accompagner les jeunes dans l'élaboration de projets

- Un enjeu du bien-vivre ensemble entre les générations

Valoriser la place des jeunes dans le bien vivre ensemble, l'espace public et la vie socioculturelle et sportive du territoire

- Aller vers les jeunes notamment dans l'espace public et au sein de leurs espaces de vie et de loisirs
- Accompagner les jeunes dans les usages numériques
- Tenir compte des besoins des jeunes dans la conception des espaces publics
- Conforter et valoriser l'offre culturelle et sportive
- Favoriser leur implication dans la vie sociale, culturelle et sportive

PEDT 2021-2024



LES 6 MISSIONS

■ L'accueil

- L'accueil c'est à la fois, la rencontre de la 1ere fois, le lieu central d'orientation, et le fait d'être avec, de partager du temps, du savoir, des loisirs ...
- Ce sont ces 3 dimensions de l'accueil qu'il faut garantir à tous et à chacun : accueillir le primo-arrivant, orienter et partager ; Le nouveau jeune, le parent, la famille, l'animateur...
- L'accompagnement des jeunes en communiquant sur les différents acteurs du territoire et sur les structures, dispositifs pouvant leur être utile

■ L'animation

- L'animation, c'est la mise en mouvement, collectivement. Découvrir des nouveaux modes, des nouvelles techniques. C'est une ouverture culturelle ou sportive, politique et sociale, une ouverture sur le monde, autour de valeurs comme l'ouverture, la citoyenneté, le développement à l'autonomie.
- C'est le moyen de placer le jeune comme acteur de ses loisirs. Se faisant il quitte une posture purement consommatrice.

■ La socialisation

- Chaque temps de rencontre, de loisirs est l'occasion de socialisation, d'expériences relationnelles avec l'autre, différent et semblable.
- C'est le lieu du brassage social, culturel, ethnique... fondé sur l'écoute et le respect.

- **L'information**
 - Informer c'est transmettre des renseignements, des connaissances, des savoirs ...
 - C'est donc permettre aux jeunes d'avoir accès à l'information, être en éveil face à son environnement.
 - C'est orienter, diriger, vers les structures et personnes compétentes.

- **La prévention**
 - Prévenir c'est œuvrer en amont des conduites dangereuses, dommageables ou insurmontables pour les jeunes : santé, scolarité, citoyenneté, relations filles-garçons, sexualité, conduites addictives, insertion, harcèlement, violences, conduites à risque...

- **L'implication**
 - S'impliquer c'est s'intéresser, s'engager, s'investir ... pour le bien public et l'intérêt collectif.
 - C'est un apprentissage de la vie en société.

LES OBJECTIFS DU PROJET PÉDAGOGIQUE



- Permettre la découverte et la pratique d'activités culturelles ou sportives
 - Favoriser la mixité sociale
 - Proposer une offre adaptée et diversifiée en s'appuyant sur les différents acteurs du territoire
 - Permettre aux jeunes de tester, de découvrir au gré de leurs envies, de leurs choix

- Favoriser l'épanouissement et l'autonomie du jeune
 - Proposer un lieu d'échanges et de rencontres
 - Instaurer un climat de confiance
 - Accompagner le jeune dans son rôle d'acteur de ses loisirs et de ses projets
 - Accompagner le jeune dans sa construction identitaire et dans ses interactions sociales

- Permettre aux jeunes de devenir des citoyens
 - Proposer aux jeunes des outils pour s'exprimer
 - Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité
 - Développer des valeurs citoyennes, de solidarité et de partage
 - Favoriser l'émergence d'idées

- Mettre en place des actions de prévention
 - Mise en place d'un fonds documentaire à disposition des jeunes
 - Faciliter l'échange et l'écoute en créant un lien de confiance avec les jeunes et entre jeunes
 - Interventions dans les collèges et lycées
 - S'autoriser à recevoir les jeunes individuellement qui solliciteraient une aide

- Développer les solidarités et les liens intergénérationnels
 - Proposer et permettre aux jeunes de s'investir pour des événements, des causes...
 - Eveiller la curiosité des jeunes vers les autres, vers le monde

■ L'évaluation

L'évaluation permet de vérifier la cohérence et la pertinence des actions au regard du projet éducatif et pédagogique. Les critères d'évaluation seront d'ordre qualitatifs et quantitatifs, ils nous permettront de mesurer nos actions :

- Nombre de jeunes présents sur les ouvertures en période scolaire
- Nombre de jeunes présents sur les ouvertures en période de vacances
- Nombre de nouveaux jeunes
- Nombre de nouvelles activités réalisées sur la structure
- Appropriation et fréquence d'utilisation des locaux
- Implication des jeunes sur les projets
- Implication des jeunes sur les activités/ actions proposées
- Nombre de projets à l'initiative des jeunes
- Projet allant de sa création à sa réalisation concrète
- Durée de présence des jeunes sur différents projets

- Nombre de projet allant jusqu'à la réalisation final
- Recherche personnelles des jeunes sur des actions ou des projets
- ...

Notre finalité est d'améliorer le cadre de vie des jeunes en répondant aux mieux à leurs besoins et leurs attentes

LE PROJET D'ACTIVITÉS



■ Présentation des accueils jeunes

Les espaces jeunes jouent un véritable rôle social et éducatif, en complément de la famille et de l'école, lors du temps libre des jeunes.

Ces espaces doivent garantir l'accès à **TOUS** et apporter une réponse directe aux jeunes en leur proposant :

- Un lieu de rencontre et d'échange,
- Un lieu de socialisation,
- Un lieu où chacun a la possibilité de s'exprimer et de s'impliquer
- Un lieu de projection dans l'avenir et la société.

■ Les locaux :

Les espaces jeunes sont situés dans les locaux d'Ar Miltamm, créés en 2021, lieu de rencontres et d'échanges intergénérationnels. Ce lieu est partagé avec la médiathèque, l'association caravane MJC, le bureau du coordinateur sportif, le CCAS, l'association des assistantes maternelles (Les Lutins), génération mouvement (club des aînés et plus ponctuellement avec de nombreuses autres associations.

Les autres équipements à proximité :

- Le city stade/ skate parc
- Le complexe sportif

▪ Le fonctionnement des accueils jeunes

▪ **Le public :**

L'espace jeunes est ouvert à tous les jeunes entre 11 à 17 ans.

▪ **L'adhésion :**

Pour bénéficier régulièrement de l'accueil informel, des activités et projets proposés, l'adhésion annuelle est obligatoire.

L'accueil informel est accessible sans inscription préalable.

Pour les activités, les inscriptions se font en amont, directement au local auprès des animateurs.

Une modulation tarifaire est mise en place pour les sorties, veillées et séjours qu'organise l'Accueil Jeunes. Cette modulation est calculée en fonction du quotient familial.

▪ **Modalités d'inscription :**

Les familles doivent fournir :

- La fiche de renseignements famille
- La fiche sanitaire enfant
- La fiche d'inscription au service jeunesse
- La fiche règles de vie signée

▪ **Les temps d'ouverture à compter du 1 septembre 2022 :**

En période scolaire :

- Les mercredis de 13h30 à 18h
- Les vendredis de 17h à 20h (une soirée par mois jusqu'à 21h00)
- Les samedis de 14h à 18h

En période de vacances scolaires :

- Du lundi au vendredi de 14h à 18h30
(Horaires pouvant être modifiées selon les projets)

▪ **L'équipe :**

L'équipe pédagogique est constituée d'une coordinatrice enfance jeunesse, un animateur référent jeunesse et 1 à 3 animateurs (en fonction du nombre de jeunes présents)

- Virginie Le Floch, coordinatrice enfance jeunesse, BAFA, BAFD, BPJEPS loisirs tout public
- Victor Coutain, animateur référent jeunesse, BPJEPS LTP
- Marjorie Louis, animatrice, BAFA
- Edith Cesbron, animatrice, BAFA

La coordinatrice enfance jeunesse :

- Assure la cohérence éducative
- A un rôle formateur auprès de son équipe et des jeunes
- Est garante du respect de la réglementation
- Développe des partenariats avec les acteurs du territoire
- Assure la gestion administrative et financière

L'animateur référent jeunesse :

- Participe au pilotage du développement de l'offre de loisirs et éducative en direction de la jeunesse
- Anime un conseil des jeunes
- Accueille les jeunes au local dédié
- Va à la rencontre des jeunes dans les espaces publics
- Propose une passerelle pré-ados /ALSH
- Réalise des bilans et évaluations des projets et actions jeunesse
- Travaille avec les partenaires, mission locale, association de prévention, acteurs locaux...
- Accompagne les jeunes sur les réseaux sociaux (promeneurs du net...) et dans leurs projets (de façon individuelle ou collective)
- Assure la communication avec les familles
- Participe à la gestion administrative et financière

Les animateurs :

- Assurent la sécurité des jeunes
- Participent à la conception des programmes d'activités et sont garants du bon déroulement
- Accueillent les jeunes au local dédié
- Accompagnent les jeunes dans leurs projets
- Orientent les jeunes vers les partenaires en fonction de leurs besoins
- ...

- **Le « qu'est-ce qu'on y fait » ? :**

Il y a deux temps d'animation :

- **L'accueil informel**, où l'on favorise les rencontres, le dialogue, la mixité sociale, la détente, mais aussi l'émergence de projets... Avec des animations « en gestion libre », jeux de société, atelier création... Afin de rendre autonomes et responsables les usagers, les jeunes sont libres, entrées et sorties possibles sans contrainte, sauf indication contraire des parents.
- **L'activité**, qui elle, est programmée avec des horaires. Plusieurs types d'activités sont proposées, sportives, manuelles, culturelles, sorties, séjours... Une inscription préalable est nécessaire

- **Les principes de l'intervention et de la rencontre avec les jeunes :**

- Le local
- Le « aller vers » dans l'espace public et sur les réseaux sociaux
- Les passerelles
- Les activités, les ateliers
- Les sorties

- L'animation hors les murs
 - Les partenariats
 - Le Conseil Municipal des jeunes
 - Les stages artistiques
 - Les stages sportifs
 - Les projets jeunes
 - Les actions intergénérationnelles
 - Les actions de prévention
 - L'accompagnement à l'éducation aux médias
- **Les principaux acteurs du projet :**
 - Les jeunes
 - Les parents
 - Les animateurs jeunesse
 - Les acteurs d'Ar Miltamm (médiathèque, coordinateur sportif, CCAS...)
 - Les autres services municipaux
 - Les élus
- **Les partenaires extérieurs :**
Les partenaires institutionnels
 - Jeunesse et sport (SDJES)
 - La Caisse d'Allocations familiales
 - Le conseil départemental
 - Le pays de Châteaugiron Communauté

Les partenaires opérationnels

- Associations du territoire
- Les collèges, lycées
- Les autres espaces jeunes des communes proches
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Le Centre Régional Information Jeunesse ou PIJ
- La mission Locale
- Les Fédérations de Jeunesse et d'Education Populaire
- ...

A noter :

- Les mercredis après-midi, une passerelle est mise en place de 13h30 à 15h entre l'accueil jeunes et le centre de loisirs Arlequin afin de faciliter le passage entre les deux modes d'accueil.
- L'équipe d'animation propose des activités mais celles-ci seront adaptées aux envies et besoins des jeunes qui seront invités à s'impliquer dans l'élaboration du programme (mur d'expression et arbre à idées...)
- Des actions de partenariat avec les différents acteurs seront recherchées et proposées aux jeunes
- Dans le but de rencontrer et d'échanger avec les familles et les jeunes, l'équipe d'animation était présente au forum des associations le samedi 3 septembre.
- L'équipe se mobilisera pour aller vers les jeunes dans l'espace public
- Dès que possible des animations hors les murs seront proposées